

2019



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Concours des villes fleuries 2019



Sommaire

1. UNE VILLE « ENTRE MARNE & FORETS »	2
SITUATION GEOGRAPHIQUE	2
CHIFFRES CLES	4
ILLUSTRATIONS	5
2. LA DEMARCHE DE VALORISATION	6
PRIVILEGIER UN DEVELOPPEMENT RAISONNE & DURABLE	6
STRATEGIE D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET DE FLEURISSEMENT	7
3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE	9
PROMOUVOIR LA DEMARCHE AUTOUR DE LA « VILLE FLEURIE »	9
FAIRE DES HABITANTS DES « FAISEURS DE BIODIVERSITE »	12
DEVELOPPER LE TOURISME VERT	14
4. PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT	16
DIVERSITE BOTANIQUE	16
RENOUVELLEMENT	17
CREATIVITE ET HARMONIE	18
5. GESTION ENVIRONNEMENTALE, QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC	19
ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE	19
ACTIONS EN FAVEUR DES RESSOURCES NATURELLES	201
ACTIONS EN FAVEUR DE LA QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC	22
6. ANALYSE PAR ESPACE	23
PERTINENCE DE L'AMENAGEMENT PAYSAGER ET DE LA GESTION	23
CRITERES SPECIFIQUES	24
7. LA VISITE DU JURY	34
CIRCUIT	34
8. ANNEXES	35
1 : 20 ANS DE NATURE EN VILLE	35
2 : CARTE DU MAILLAGE VEGETAL DE TRILPORT	36
3 : URBANATUREL	37
4 : LOGISTIQUE	37
5 : FOCUS SUR L'ANCRE DE LUNE	40
6 : REALISATIONS ET PROJETS 2019	41
7 : DOCUMENTS DE PROMOTION	41
8 : LOGISTIQUE ET MOYENS DEPLOYES	41
9 : ANNEXE SUR LE QUARTIER " L'ANCRE DE LUNE"	46

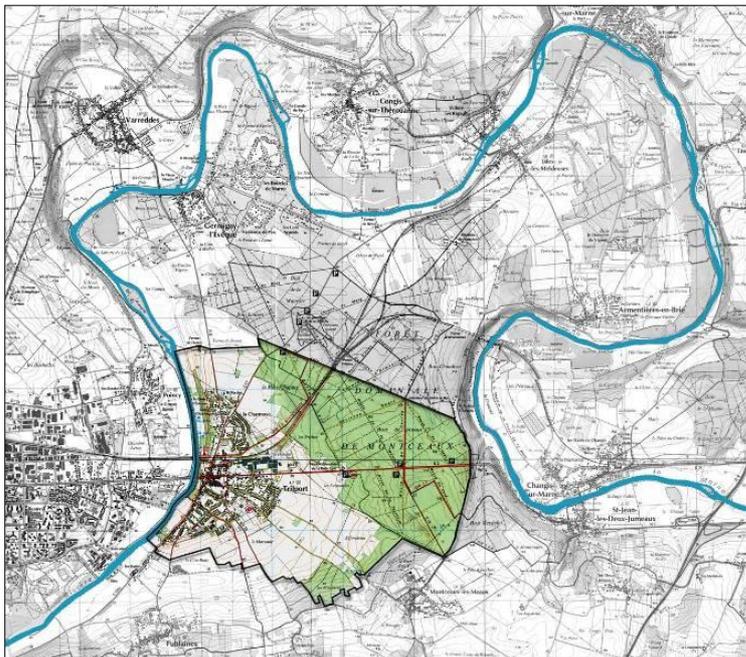
1. UNE VILLE « ENTRE MARNE & FORETS »

La ville de Trilport, située au nord du département de Seine-et-Marne constitue la porte d'entrée de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, elle est localisée dans l'ensemble géographique « des Boucles de la Marne » nichée entre ce cours d'eau et la forêt domaniale de Montceaux.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

UN CROISSANT URBAIN HARMONIEUX

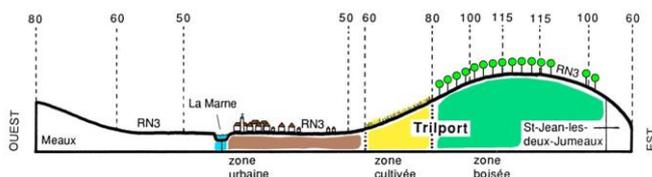
Son territoire occupe une superficie de 1097 hectares, dont plus de 80% composé d'espaces agricoles et naturels, la plus grande part étant la forêt domaniale. Vue du ciel, la ville forme un croissant harmonieux et équilibré coupé en son centre par la Route Départementale 603.



Depuis son origine, Trilport est un nœud de communication du fait de la présence d'un gué qui permettait de traverser la Marne. Particularité qui a donné son nom à Trilport, provenant du latin « tria portus » évoquant le gué, une rue du Bac existe toujours, elle menait au gué, et à la route royale numéro 3 qui traversait le massif forestier de Montceaux pour aller jusqu'en Allemagne (elle dénommée également route d'Allemagne).

UNE SUCCESSION DE SEQUENCES PAYSAGERES

Trilport constitue une transition entre espaces ruraux et urbains. Plusieurs entités paysagères distinctes se succèdent : la forêt, la plaine agricole, la zone urbaine comprenant le centre bourg, la zone d'activité et la périphérie pavillonnaire, enfin la Marne (rivières, rives, coteau)



Trilport est située au creux d'un vallon qui offre à ses habitants ou aux visiteurs, des points de vue absolument remarquables et uniques sur les coteaux environnants (Montceaux ou Fublaines).

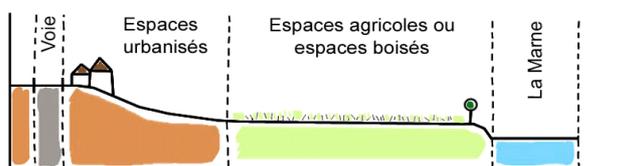
Cette alternance de paysages « ouverts-fermés » est une des caractéristiques du territoire communal qui se structure autour d'une succession de séquences paysagères :

La forêt : Les espaces boisés, constitués de la forêt de Montceaux (forêt domaniale et privée) et de petits bosquets disséminés sur la commune. A partir de la forêt domaniale située en hauteur, de nombreuses perspectives s'offrent au regard : la plaine alluviale, Meaux, ou l'intérieur de la forêt avec les nombreux chemins forestiers y pénétrant.

La plaine agricole : vaste étendue de cultures céréalières caractérisée par une grande lisibilité paysagère liée à une structure en « openfield ». Elle offre des vues très dégagées aux perspectives remarquables et une vision panoramique sur la ville et ses contreforts (parc du château royal de Montceaux, Fublaines notamment). Cette séquence permet de saisir la morphologie unique du relief, en forme de cirque, les lisières de la forêt comme celles du front urbain.

La zone urbaine : Elle est composée du centre bourg, au bâti traditionnel homogène, avec ses alignements sur rue, d'une périphérie pavillonnaire d'habitats résidentiels denses, principalement de maisons individuelles, de parcelles organisées en lanières le long de la RD603, d'un ancien site industriel, la zone Kleber ou « 67 Avenue de Verdun », de deux usines et d'une zone commerciale

La Marne, qui comprend successivement la rivière, les bords de Marne et le coteau, qui structure paysage et espace urbain.



Les bords de Marne connaissent un dénivelé important, au Sud des espaces agricoles inondables, en contrebas de la rivière, des espaces urbanisés situés en terrasse, au Nord, des espaces verts ou cultivés inondables, dominés par un coteau boisé qui marque la limite entre les espaces agricoles et urbanisés.

La ville y a aménagé des espaces de détente qu'elle développe peu à peu. La volonté politique est que le développement de la commune ne se fasse plus en tournant le dos à la Marne, mais au contraire intègre tous ses atouts les potentialités exceptionnelles d'un site naturel remarquable.

DEUX DECHIRURES URBAINES

Au-delà de la seule géographie, l'identité d'un territoire est la résultante d'une histoire collective liée tout à la fois, à la présence humaine, à une organisation urbaine et d'infrastructures, notamment liées aux mobilités, ce qui est le cas de Trilport.

La ville est coupée en deux en son centre, à la fois par la Départementale 603 (ex Route royale et nationale 3 reliant Paris à l'Allemagne) et une ligne SNCF (Transilien, ligne P) qui place Paris à moins de 40 minutes et le centre-ville de Meaux à 5 minutes et dessert également à partir de Trilport, La Ferté Milon (via Lizy sur Ourcq) et Château Thierry (via La Ferté sous Jouarre).

CHIFFRES CLES

Nombre d'habitants : 5.037

Surface de la commune : 1.097 hectares dont 80% en espaces naturels ou agricoles

Près de 3 kilomètres de bords de Marne, 200 hectares en agglomération, dont 18,5 hectares d'espaces verts publics entretenus par les services (38,4 m² par habitant).

Trilport compte aujourd'hui 5048 habitants, dénommés les « trilportais(es) »

ILLUSTRATIONS



2. LA DEMARCHE DE VALORISATION

Trilport est à un moment clé de son développement et doit répondre tout à la fois aux obligations liées à la loi SRU, à la dynamique démographique et économique d'un secteur en pleine expansion et l'attractivité qu'elle suscite.

PRIVILEGIER UN DEVELOPPEMENT RAISONNE & DURABLE

Afin de maîtriser le développement de leur territoire, qu'ils veulent équilibré, raisonné et économe, les élus ont élaboré un projet de ville aux priorités environnementales affirmées, cadrées dans un Plan Local d'Urbanisme (notamment son PADD) qui se caractérise par une approche environnementale poussée pour objectifs avec les objectifs :

- Développer une ville « courte distance », compacte, sobre en foncier et énergie, qui favorise les mobilités douces (« à pas de marcheur »), préserve les espaces ouverts (agricoles et naturels) qui entourent Trilport,
- Construire les nouveaux logements que la commune se doit de « produire » (loi SRU) en limitant l'étalement urbain et privilégiant l'option de « reconstruire la ville sur la ville »,
- Rapprocher l'habitat d'une infrastructure de transport structurante comme l'est la gare SNCF, y développer multimodalité et modes de transport plus sobre,
- Préserver biodiversité, ressources naturelles et favoriser la diffusion de la nature en ville.

La stratégie d'aménagement urbain mise en place vise à diminuer l'empreinte écologique globale de la ville sur son territoire, déployer un parcours résidentiel aujourd'hui absent, favoriser une mixité sociale et générationnelle épanouie, répondre aux obligations de la loi SRU en privilégiant une approche environnementale globale qui agit sur les mobilités, l'habitat résidentiel, les usages de la ville et la biodiversité. Clé de voute de la démarche initiée : la création de l'éco quartier de l'Ancre de lune, une opération d'aménagement urbain labellisé au niveau national et de la Région Ile de France.

SEMER LES FERMENTS DE LA VILLE DURABLE

Si le fleurissement constitue depuis plus de 20 ans un axe important du projet de ville, la politique municipale en ce domaine a considérablement évolué ces dernières années, plusieurs paramètres en sont à l'origine : les fortes contraintes logistiques et financières dues

à la réalisation des équipements et infrastructures rendus nécessaires par le développement de la commune, un contexte budgétaire de plus en plus tendu, l'approche de la ville dans le domaine environnemental enrichie par l'apport d'expertises extérieures (urbanistes, paysagistes, architectes) grâce notamment au travail mené autour de l'écoquartier et la volonté de développer une présence végétale plus pérenne, sobre et durable.

ANNEXE 1 : 20 ans de nature en ville

Au regard de ses ressources limitées (humaines, logistiques ou financières), des équipements publics et infrastructures à réaliser, la collectivité est dans l'obligation de planifier les aménagements paysagers prévus en fonction de l'avancement de travaux à effectuer (voirie, réseaux, génie civil ...). Ce qui malheureusement peut nuire à la perception des sites concernés. L'accès aux bords de Marne en est l'illustration, tant côté Rue du Bac, que rue du Presbytère, du fait de la réalisation de réseaux liés à l'assainissement public ou de l'aménagement de parcs de stationnement sur des terrains à acquérir. Autant d'aléas qui perturbent la réalisation des aménagements paysagers projetés.

STRATEGIE D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET DE FLEURISSEMENT

Outre la présence de patrimoines naturels aussi exceptionnels que ceux de la forêt domaniale et de la marne, de nombreux espaces verts sont disséminés sur la commune, et constituent autant de relais de biodiversité qui contribuent à diffuser la nature en ville : Cercle de voile, parc municipal, parc de la Charmoye, Mère Grand, Villa Bia, prochainement l'éco quartier de l'Ancre de lune. Deux sites concernés par des projets d'aménagement paysager compléteront cette liste dès 2019 : le cimetière et le complexe sportif.

Chaque nouvelle réalisation d'équipements comprend désormais un volet végétal dont la création et la mise en place donne lieu à des dialogues constructifs entre élus, service des espaces verts, architectes ou paysagistes (dans le cas notamment de l'écoquartier) : choix des essences ou espèces, croissance, contraintes d'entretien, robustesse et résistance à la canicule (afin d'anticiper les conséquences du réchauffement climatique) ...

Le lancement de l'éco quartier de l'Ancre de lune participe de cette dynamique. Sa réalisation contribuera à redessiner la ville autour d'axes de circulation arborés, incitant aux mobilités douces (concept de la « slow city »), grâce à la création d'itinéraires piétonniers et de pistes cyclables agréables, autant d'invitations à la promenade ou la flânerie, « connectant » le centre urbain à la forêt domaniale ou aux bords de Marne.



Réservoirs de bio diversité dans la ville

Outre le massif forestier ou les bords de Marne, la ville a structuré ces dernières années un véritable maillage d'espaces verts significatifs qui seront renforcés par la création de l'écoquartier de l'Ancre de lune.

- 1/ Cercle de voile
- 2/ Parc urbain de la Mère Grand*
- 3/ Parc municipal Ponton d'Amécourt
- 4/ Espaces détente du bord de Marne (des deux cotés du pont routier)
- 5/ Parc de la Villa Bia
- 6/ Secteur de la Charmoye*
- 7/ espace des « Hauts de Trilport »

- A/ Projet 2019 : complexe sportif
- B/ Projet 2019 : cimetière

*plusieurs espaces verts sur ces sites

MODES DE GESTION

Les modes de gestion des différents espaces verts sont adaptés aux typologies et usages de chaque site : à visée ornementale, de détente, relais de biodiversité ...

De manière générale la stratégie de fleurissement initiée vise à :

- Renforcer la présence végétale dans les lieux publics (écoles, pôle petite enfance, complexe sportif...),
- Privilégier une approche « nature et champêtre »
- Diffuser la biodiversité dans la ville
- Développer l'attractivité et le potentiel des espaces verts structurants afin d'apporter mieux-être aux habitants, d'améliorer le cadre de vie général

ANNEXE 2 : Carte du maillage végétal de Trilport

ILLUSTRATIONS



3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

La volonté de sensibiliser les habitants à l'environnement, au sens le plus large, et de renforcer l'engagement en ce domaine a amené la municipalité à initier des actions concrètes et à susciter ou accompagner les initiatives allant dans ce sens, qu'elles soient scolaires ou associatives.

La création de l'AMAP de Trilport (Association d'Aide au Maintien d'une Agriculture Paysanne) ou celle relative aux jardins familiaux de l'Arc en Miel qui trois mois après sa création comptabilise déjà une vingtaine de parcelles, marque une nouvelle étape dans la démarche engagée. Ces nouvelles associations constituent de fait de véritables réseaux de citoyens très impliqués sur les questions liées à la biodiversité et à la nature.

Rappelons qu'une AMAP a pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable. Celle de Trilport est née de l'envie de pouvoir consommer sainement de façon équitable et durable, elle permet de soutenir l'activités de producteurs locaux soucieux de mettre en place une agriculture plus raisonnée.

PROMOUVOIR LA DEMARCHE AUTOUR DE LA « VILLE FLEURIE »

La commune soutient toutes les initiatives en direction de l'environnement. C'est de fait une véritable stratégie qui se dessine et prend corps peu à peu, se déployant sur le territoire comme les rhizomes d'une ville enfin durable.

ACTIONS ENGAGEES PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux, principalement celui des espaces verts, sont des acteurs incontournables du fleurissement. Reconnus et appréciés des habitants, les jardiniers municipaux sont forces de propositions, qu'elles concernent la création végétale, l'aménagement de certains sites ou le choix des essences. Très impliqués, à l'écoute, ils accompagnent les projets des écoles ou du service jeunesse, répondent à certaines sollicitations, telle la demande de la responsable du pôle Petite Enfance, située villa Bia, suggérant de fleurir l'allée menant à son local, fréquentée tous les jours par des assistantes maternelles ou des parents avec leurs poussettes.

Le dialogue et les échanges quotidiens avec les habitants favorisent un retour quasi immédiat, le plus souvent sans filtre, des aménagements réalisés ou des créations proposées, mais également les suggestions d'amélioration.

UNE PRIORITE : AGIR VERS LES PLUS JEUNES

L'action auprès des plus jeunes constitue une priorité absolue de la démarche initiée. L'objectif est de les sensibiliser, ainsi que leur famille, à agir en direction de l'environnement et de protection de la planète, en découvrant les bienfaits du monde végétal, son importance dans l'éco système et sur notre cadre de vie. Il est essentiel de les amener, à apprécier la richesse de ce patrimoine naturel à sa juste mesure, à vouloir le protéger, et contribuer ainsi concrètement au maintien et à la protection de la biodiversité et de la nature dans la ville, aujourd'hui et demain.

Au fil des saisons, les services proposent des animations régulières (plantations d'arbres, récolte de miel, visites commentées de sites, visites de la serre ...) et répondent aux sollicitations des enseignants, accompagnant les projets plus ambitieux comme la création d'une mare pédagogique, ou la création de l'arboretum du parc Ponton d'Amécourt. Ce projet a donné lieu à une recherche documentaire, à partir des feuilles des différentes essences présentes, et à géolocaliser les différents arbres du parc, rechercher leurs caractéristiques afin de sourcer une application internet et de réaliser les pancartes indicatives.

Le centre aéré, les associations de parents d'élèves s'impliquent également tout au long de l'année, contribuant à entretenir notamment les jardins potagers mis en place le temps des vacances d'été.

LE SOUTIEN AUX PROJETS PEDAGOGIQUES

Les partenariats entre les services de la Mairie et les équipes d'enseignants s'intensifient d'année en année, d'autant que chaque école dispose d'espaces verts in situ.

Il faut souligner l'implication exceptionnelle de l'école primaire Prévert dans le domaine de l'éducation à l'environnement, axe central de son projet d'école. Elle a initié un plan d'actions avec les élèves : réalisation de plantations, entretien d'un potager, compost, élevage de papillons, animations autour d'une la mare pédagogique réalisée en collaboration avec la Mairie, implantation d'une station météo connectée ...

Outre ce travail remarquable sur la biodiversité, l'école a multiplié les initiatives autour du tri et de l'économie circulaire, noué des partenariats avec les acteurs clés du domaine (CAUE 77, Seine et Marne Environnement, SMITOM ...). Ce travail de fond, mené en collaboration avec la Mairie lui vaut d'être aujourd'hui la seule école primaire de l'Académie de Créteil à

atteindre le plus haut niveau (3eme) du label « Établissement en Démarche de Développement Durable » (ou E3D).

LA PLACE DE LA NATURE DANS LES ECOLES

Une attention particulière est apportée à la « présence végétale » dans les différentes écoles : abords, présence d'arbres dans l'enceinte même de l'école, mise en place de jardins potagers, points de vue sur le quartier ... Chaque groupe scolaire étant doté d'un jardin potager entretenu par élèves et enseignants.

La dimension végétale, notamment la place laissée à l'arbre est considérée comme partie intégrante du projet architectural de chaque école. Les élus ayant la conviction que la qualité, la présence d'arbres ou de fleurissement sur un site, influent sur l'atmosphère du lieu, contribuent à en positiver l'ambiance et interagissent nécessairement avec le pédagogique :

- **Ecole maternelle Andrée Chedid**, l'opération de rénovation-extension menée sur ce bâtiment a tenu compte de la présence et des caractéristiques du magnifique sujet de l'arbre situé à l'entrée ; elle le met en scène. Les choix architecturaux se sont nourris de cette présence : couleur et nature des matériaux, création d'un patio et d'un petit jardin intérieur, à taille « maternelle », décoration des locaux célébrant la nature ...
- **École primaire Jacques Prévert**, la création d'un accès piétonnier arboré et paysager est en cours. Il pacifiera et magnifiera l'entrée de l'école, transformera profondément la perception de ses abords, créant une ambiance plus sereine et détendue.
- **École de la Charmoye** : les aménagements paysagers extérieurs sont désormais achevés, ils structurent les espaces extérieurs de l'école : haie de charmilles, arbres, arbustes ...

Depuis quatre ans, Trilport fait collecter les déchets alimentaires des restaurants scolaires, tri effectué par les enfants des écoles primaires eux-mêmes par la Société Moulinot afin de produire du méthane et du compost grâce aux lombrics (lombricompostage). 5,8 tonnes de déchets ont été recyclés en 2016 et 6,9 tonnes en 2018. Ces déchets étaient jusqu'à présent utilisés principalement pour produire du biogaz et du digestat, engrais naturel pour les agriculteurs. (Une tonne de déchets, après recyclage, donne 100 m3 de biogaz et 900 kg de digestat). Privilégier le collaboratif.

Depuis quelques années la ville de Trilport s'est rapprochée des acteurs du monde de l'environnement comme des gestionnaires de l'espace public pour proposer aux Trilportais des animations variées, avec pour point commun l'environnement, et leur donnant la possibilité de découvrir le formidable patrimoine naturel environnant.

Les Trilportais de toutes générations, ont pu découvrir toute la richesse et le potentiel du massif forestier, les chemins y menant, grâce à l'intervention de l'ONF et du CAUE 77, de Seine et Marne Environnement, explorer les zones humides présentes sur le territoire, flâner sur les bords de Marne grâce à l'Association de Valorisation des Espaces Nature (AVEN du Grand Voyeux). Soulignons également l'implication croissante de nouveaux acteurs, telles l'AMAP et l'association des jardins familiaux de l'Arc en Miel, qui contribuent à impulser une nouvelle dynamique.

La commune favorise également le développement de la pratique d'activités de loisirs ou sportive « nature », afin d'encourager les habitants à profiter de l'exceptionnel patrimoine naturel du territoire. Depuis des années, les élus y travaillent en acquérant certaines parcelles situées aux bords de Marne, afin de faire profiter le plus grand nombre de ce capital nature de qualité exceptionnelle. Une ambition devenue réalité concrète : implantation du club d'aviron dans un bois donnant sur la Marne, attribution d'un local et d'une parcelle à l'association de pêcheurs, aménagement de jardins familiaux sur une ancienne parcelle agricole jouxtant les bords de Marne à proximité du Centre-Ville.

Autant d'initiatives qui permettent de « reconquérir » concrètement les bords de Marne, la prochaine étape étant la mise en place de parcours destinés aux sportifs ou aux promeneurs permettant à chacun de profiter d'un patrimoine naturel unique.

FAIRE DES HABITANTS DES « FAISEURS DE BIODIVERSITE »

Afin de renforcer sa communication auprès des habitants, qui se limitait jusque-là au seul bulletin municipal (« Le Ginkgo »), la commune investit désormais le champ du numérique : réseaux sociaux (principalement facebook, twitter et instagram), site institutionnel, application smartphone et plus récemment une chaîne You Tube ... Dans ces nouveaux supports, elle laisse une large place au fleurissement ou à la nature.

Elle a intégré à ces nouveaux supports la nouvelle charte graphique des villes fleuries et renouvelé son parc de panneaux d'entrée de ville.

ANIMER LA VILLE AUTOUR DE LA NATURE ET DU FLEURISSEMENT

La ville chaque année organise un Concours des villes fleuries, dans lequel elle met à l'honneur les habitant(e)s qui contribuent à embellir et fleurir Trilport, dans le même temps elle participe au Concours Départemental et à celui organisé par l'association des amis de Saint Fiacre, patron des jardiniers. Chaque remise des prix donne lieu à une cérémonie conviviale et des échanges fructueux sur les choix opérés, les techniques utilisés, la qualité du fleurissement dans la ville et les suggestions d'amélioration.

Plusieurs rendez-vous ponctuent l'année :

- Animations autour de la ruche pédagogique, permettant de souligner le rôle indispensable des abeilles dans notre vie quotidienne, soutien aux actions initiées par l'AMAP afin de promouvoir une agriculture responsable et les circuits courts,
- Organisation de randonnées, d'épreuves sportives permettant de découvrir notre patrimoine naturel que ce soit à pied, vélo ou aviron,
- Ateliers citoyens notamment dans le cadre de l'éco quartier, certains animés par l'Agence Ville Ouverte qui propose également des visites du site de l'éco quartier,
- Organisation d'une manifestation d'envergure : « Urbanaturel » dont ce sera bientôt la 3eme édition. Cette initiative propose un temps de réflexion et d'action autour de l'environnement qui s'étale sur plusieurs semaines, à l'automne, magnifique saison s'il en est qui permet de mettre en valeur toute la beauté de notre patrimoine naturel.

ANNEXE 3 : Urbanaturel

EQUIPEMENTS PUBLICS : « DITES-LE AVEC DES FLEURS »

Outre les écoles, dont l'aménagement paysager se poursuit, tous les équipements publics de la commune font l'objet d'un fleurissement adapté. (voir la partie 6)

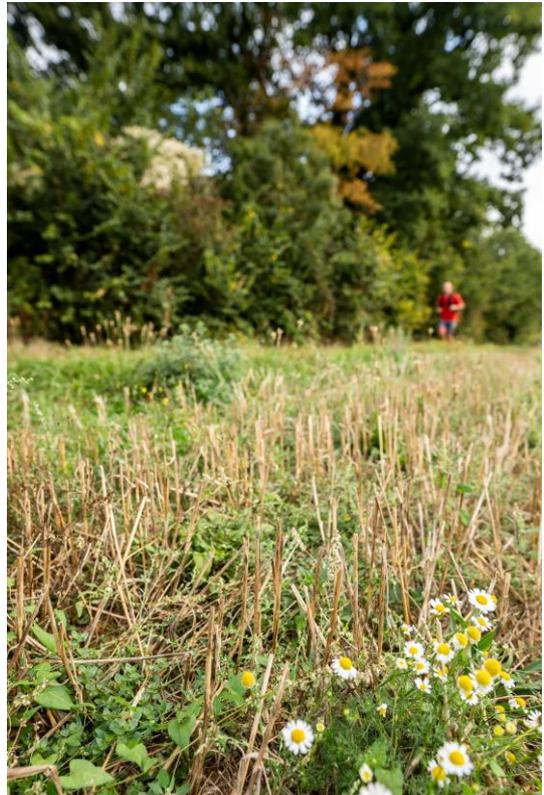
DEVELOPPER LE TOURISME VERT

Trilport bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel qui possède la particularité, sur un périmètre limité, « à pas d'hommes », de rassembler bords de Marne et forêt domaniale, avec à proximité deux trésors absolus : la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux, et le château royal de Montceaux.

Afin de contribuer au développement d'un tourisme vert, la ville s'est rapprochée de l'Office Intercommunal du Tourisme du Pays de Meaux, avec deux projets concrets en direction de la Marne et de la forêt domaniale :

- **Développement d'un Tourisme fluvial responsable** : la commune a été contactée par une société de tourisme fluvial, « Les marins d'eau douce » dont le concept est de louer de petits bateaux à propulsion électrique à partir de Meaux qui souhaiterait aménager une halte sur Trilport. Au regard de la dimension environnementale du projet (nature de la propulsion des bateaux, vitesse réduite, absence de nuisance sonore) la ville est favorable à cette proposition, l'anneau prévu pour arrimer les bateaux étant à proximité des commerces du centre ville.
- **Déploiement d'un réseau de circuits de Randonnées pédestres à partir de la gare SNCF** : Situé à moins de 5 minutes à pied des bords de Marne et à 15 minutes de la forêt domaniale de Montceaux, la gare de Trilport est renommée auprès de nombreux randonneurs franciliens de toutes générations. La ville étudie avec l'Office Intercommunal du Tourisme du Pays de Meaux et le Comité départemental de randonnée de Seine et Marne l'implantation d'une signalétique adaptée permettant aux randonneurs de découvrir la beauté de nos paysages.

ILLUSTRATIONS



4. PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT

La commune malgré des contraintes financières croissantes, renforce son action en matière de fleurissement. Elle le doit à une volonté politique affirmée et à la forte implication d ses jardiniers. Ils développent une logistique de plus en plus adaptée (achat de petits véhicules utilitaires électriques, broyeurs de branches...), des « process » intégrant en amont les contraintes identifiées afin de trouver en interne les solutions les plus opérationnelles : culture en interne de plants permettant de substantielles économies, paillages, récupération d'eau ...

Le travail des jardiniers au regard de l'étendue de la commune, de la diversité et du nombre de sites à entretenir est considérable d'autant que la ville s'est engagée avec volontarisme dans la démarche « zéro phyto », et que le désherbage prend de plus en plus de temps. Malgré ce contexte, le service des espaces vert accepte avec passion d'accompagner les projets éducatifs des écoles ou les actions de sensibilisation menées sur la ville. Cet effort constant et régulier permet d'amplifier la présence végétale dans la ville, contribue à sensibiliser les habitants sur l'importance dans le cadre de vie quotidien de développer la biodiversité.

La ville accueille régulièrement des apprentis afin de contribuer à la formation des jeunes. Les agents territoriaux sont très impliqués dans la transmission des compétences et savoir-faire. Un partenariat a été noué avec un Centre d'Aide par le Travail, auquel la ville confie des missions d'entretien de divers espaces verts.

ANNEXE 4 : Logistique déployée

DIVERSITE BOTANIQUE

Chaque année, les choix d'essence ou d'espèces donnent lieu à des échanges fructueux et constructifs entre les différents membres de l'équipe, des habitants passionnés de la question et les élus référents. Les massifs et compositions des jardiniers sont composés d'une palette végétale variée toute au long de l'année, selon le rythme des saisons. Les choix d'espèces tenant compte de l'exposition, de la nature du sol, être en cohérence avec la signature végétale de la ville. La ville privilégiant un fleurissement naturel et fluide amenant les jardiniers à mêler arbustes, fleurs et graminées.

PERTINENCE DES PLANTATIONS EN FONCTION DES LIEUX

Dès qu'on aborde la notion de fleurissement, deux paramètres sont à prendre également en considération : la nature des sols et l'orientation du site.

Autre élément mis en valeur par les jardiniers, la présence d'arbres caractéristiques, il y en a quelques-uns sur Trilport, situés à proximité de carrefours. Ils servent de contrepoints aux compositions florales, dont la mise en valeur est favorisée par cette présence ornementale naturelle, parfois même emblématique.

Concernant le choix des essences d'arbres, il faut également anticiper la croissance future des sujets, tant au niveau aérien que souterrain (hauteur, circonférence, ampleur ...), choisir avec soin leur emplacement, leur robustesse mais également la valeur ajoutée apportée au site : couleur du feuillage, saison de fleurissement, harmonie et complémentarité avec les autres sujets présents sur le site.

La ville entre dans une nouvelle phase de son approche végétale et bénéficie des enseignements et de l'expertise de paysagistes travaillant notamment sur l'éco quartier de l'Ancre de lune, également de la collaboration initiée avec le CAUE de Seine et Marne, sur la place de l'arbre dans la ville.

RENOUVELLEMENT

Les jardiniers municipaux respectent le rythme des saisons avant toute plantation, soit novembre à mars pour des arbres, novembre à avril pour ce qui concerne les arbustes.

Chaque année, de nouvelles compositions complètent la palette des essences et végétaux présents sur la ville, des massifs apparaissent à différents endroits de la commune, il est important que le fleurissement soit partagé par tous les habitants où qu'ils vivent, et font l'objet d'un « rafraîchissement » saisonnier afin d'accompagner les plantes vivaces qui composent en grande majorité les massifs.

En 2019, la commune interviendra sur divers secteurs afin de renforcer la présence végétale dans la ville :

- Place Haendel : végétalisation de cette petite place, aujourd'hui essentiellement minérale et plantation en partenariat avec le bailleur de 9 arbres de belle taille qui seront plantés en novembre,
- Place du 19 mars 1962 : réalisation en deux phases d'une allée piétonnière paysagère dotée d'un alignement d'arbre, la seconde phase sera réalisée durant l'été (plantations en novembre)

- Route de Brinches : création d'un alignement arboré d'arbres à port fastigié en bordure de route départementale,
- Eco quartier de l'Ancre de lune, début des aménagements paysagers rue Saint Fiacre
- Réalisation d'un parc de stationnement en bords de Marne, avec un nouveau massif rue du Bac complété d'une signalétique fléchant ce site remarquable, poumon vert et espace de détente apprécié de toutes les générations de Trilportais

CREATIVITE ET HARMONIE

Au regard de la richesse tout à fait exceptionnelle de son patrimoine naturel, de sa proximité immédiate avec l'espace urbain, comme des priorités environnementales du projet de ville, il a été décidé de privilégier un fleurissement et un univers floral se rapprochant le plus possible de la nature.

Les compositions florales sur les massifs annuels comme sur les suspensions sont faites à l'aide d'un nuancier respectant l'harmonie des nuances de couleurs selon la saison. L'ajout de plantes graminées accentue le côté naturel de ces compositions et leur fluidité, notamment lorsque le vent se lève.

ANNEXE 5 : L'éco quartier de l'Ancre de lune

5. GESTION ENVIRONNEMENTALE, QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

Au regard de la richesse et de la diversité de son patrimoine naturel, d'une localisation particulière, nichée entre Marne et forêts, Trilport a une fonction de « corridor écologique » entre deux éco systèmes majeurs comme la Marne et la forêt domaniale et de vastes étendues agricoles. Ce contexte et la volonté forte également de protéger ce patrimoine naturel et agricole remarquable ont incité les élus à élaborer un Plan Local d'Urbanisme (PLU) définissant des priorités environnementales affirmées. La ville constitue un véritable hub au niveau des mobilités mais est également un carrefour de biodiversité.

C'est la raison pour laquelle le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (ou PADD), du PLU en constitue un volet stratégique majeur, permettant de cadrer le développement de la ville en limitant l'étalement urbain et la consommation d'espaces agricoles et naturels. Une priorité : reconstruire la ville sur la ville. La commune s'est rapprochée de bureaux d'études spécialisés dans l'environnement qui sont intervenus et lors du diagnostic territorial effectué ont dressé un inventaire complet des espèces végétales, animales et de l'habitat présent sur le territoire. Des études suivies par celles diligentées par l'aménageur de l'éco quartier, Grand Paris Aménagement.

Les enjeux liés à la biodiversité sur Trilport sont bien identifiés comme l'importance de la ville et les « connecteurs écologiques » liant deux ensembles environnementaux aussi différents et complémentaires que la Marne et le massif forestier de la forêt domaniale de Montceaux.

ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

Les jardiniers ont conçu, à l'aide de matériaux naturels, de buches décomposées de pierres et de plantes vivaces, des hôtels à insectes implantés sur plusieurs sites clés de la ville (parc municipal, écoles ...). Outre un aspect décoratif et ornemental, ces structures sont de fait de véritables éco systèmes miniatures, les hôtels étant colonisés par beaucoup d'espèces du « monde du minuscule »

Dans le même esprit, les services ont réalisé des nichoirs à mésanges, des abris à hérissons situés dans le parc, et déploient des roches ou des souches dans leurs compositions de massifs qui abritent de plus en plus de plantes mellifères ou à base de baies afin de nourrir les oiseaux.

Plus original, l'implantation d'une ruche à vocation pédagogique dans l'enceinte du Centre Technique Municipal et de la serre, à proximité du Parc Ponton d'Amécourt. Produite et conçue en France, en pin douglas, cette ruche dispose d'une planche d'envol, isolée par une colonne en bois qui protège visiteurs et abeilles, permettant à ces dernières d'entrer et de sortir à près de 3m au-dessus du sol. Elle offre la possibilité d'observer les abeilles, sans les déranger, grâce aux fenêtres implantées sur le corps de la ruche. Elle fait l'objet d'animations très appréciées des élèves des différentes écoles, lors des récoltes de miel effectuées et constitue l'attraction numéro un des portes ouvertes de l'atelier. Cette ruche a également sensibilisé les services techniques à la démarche « zéro phyto » et à la nécessité de développer la biodiversité dans la ville et d'intégrer aux massifs des plantes mellifères. Les agents territoriaux se sont totalement approprié « leur ruche ».

Sur certains grands espaces, dont le parc Ponton d'Amécourt, les bords de Marne et la Mère Grand, il est laissé volontairement, sur certaines portions, des herbes hautes afin de favoriser la biodiversité dans ce qui devient de véritables prairies.

LUTTER CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

La ville terminera en 2019, le changement complet de son éclairage public. C'est actuellement plus de 481 lanternes qui ont été remplacées, faisant économiser 40 % en puissance appelée (moyenne de 80 000 Watt avant et 48 000 Watt après) soit autant en consommation. Il restera ensuite à intervenir sur certaines armoires électriques afin de pouvoir planifier des coupures ou des diminutions automatiques de l'éclairage, point lumineux, par point lumineux, selon son emplacement.

Enfin, pour la faune, les modules LED retenus ont une chaleur comprise entre 2.500 et 3.000°K. Ils évitent que les insectes soient piégés par les ampoules sodium et n'assurent plus ensuite leur rôle au sein de l'environnement.

L'AMAP, UNE JEUNE POUSSE PROMETTEUSE

Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture ayant pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable. Notre association trilportaise est née d'une envie de pouvoir consommer sainement de façon équitable et durable. L'AMAP de Trilport a été constituée le 13 octobre 2016. En un an elle est passée de 15 à 70 adhérents.

L'ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX

L'Association des Jardins de l'Arc-en-miel a vu le jour courant février afin de mettre en valeur un terrain de près de 8 000 m² en bord de Marne appartenant à la commune. Le but est de

créer une trentaine de potagers de dimensions variables mais comprises entre 50 et 150 m² mis à disposition des adhérents qui devront respecter les principes de l'agriculture biologique dans leur exploitation des lopins.

ACTIONS EN FAVEUR DES RESSOURCES NATURELLES

La première ressource naturelle est bien évidemment l'eau. Il est important de la canaliser et de favoriser l'infiltration naturelle pour faciliter la reconstitution des nappes phréatiques. L'autre objectif désormais est également de limiter les conséquences des pluies torrentielles lors des phénomènes météo extrêmes.

Outre les préconisations d'un PLU très exigeant sur ces questions, la ville a expérimenté lors de la création du parc urbain de la Mère Grand, un bassin sec facilitant cette infiltration, aménagement paysager qui sera au cœur de l'éco quartier de l'Ancre de lune.

Tous les équipements publics réalisés depuis 2006, sont munis d'un dispositif de récupération d'eau pluviale permettant d'alimenter les chasses d'eau des sanitaires. Cette année des cuves récupérant l'eau de la toiture destinées à l'arrosage des massifs ont été implantés aux ateliers.

Vouloir préserver une ressource aussi précieuse que l'eau, passe par un choix éclairé des espèces végétales à planter, en prévision notamment pour les arbres du réchauffement climatique et par le recours à des couvre sols mais également en répandant sur l'ensemble des massifs et des compositions du paillis naturel afin de les protéger des fortes chaleurs.

Le paillis le plus utilisé par les services demeure le paillis de chanvre, produit localement, y compris sur Trilport, il permet de limiter les arrosages en conservant l'humidité de la terre et de réguler ainsi l'apport en eau des plantes. Il a d'autres qualités : il limite la pousse des mauvaises herbes (alternative aux désherbants chimiques), son pH neutre peut être incorporé au sol, enrichissant la terre en humus, enfin il est exempt de graines de mauvaises herbes et facilite l'entretien du terrain, en le protégeant des gelées. Les services utilisent cependant d'autres types de paillis : miscanthus, lin, fibre d'écorce de peuplier (issue de nos coupes et de nos tailles), cosse de Sarrazin, paille de blé compacté, toile de paillage bio dégradable sur la base de chanvre, les choix de type de paillage dépendant des caractéristiques des sites. A noter, l'aspect rustique, agréable à l'œil des massifs qui sont ainsi mises en valeur.

Autres techniques selon les sites : un arrosage au goutte à goutte (Mairie), très tôt en matinée lors des mois d'été.

La démarche « zéro phyto » a considérablement limité l'utilisation d'intrants chimiques, la végétalisation en cours du cimetière initiée cette année, participe de cet effort, les jardiniers n'épandant désormais dans les massifs que des fertilisants organiques à base de produits

naturels, apportant une bonne nutrition et stimulation des sols et des plantes, sans omettre l'utilisation du compost produit par le Syndicat local des Ordures ménagères (SMITOM) à partir des déchets verts collectés sur le territoire.

ACTIONS EN FAVEUR DE LA QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

Si auparavant, le fleurissement d'une ville était basé principalement sur des massifs éclatants, composés surtout de fleurs annuelles et saisonnières, disséminés dans la ville, de belles compositions et un grand nombre de jardinières ou de suspensions, il en va autrement aujourd'hui. L'objectif est de tendre vers le « verdissement global, durable et pérenne d'une ville diffuseuse de biodiversité ». Ce qui marque une rupture et influe nécessairement sur les méthodes et les process, la logistique à déployer et la charge de travail des jardiniers, d'autant qu'il faut compter désormais avec un désherbage de plus en plus chronophage du fait de la démarche zéro phyto initiée et de budgets de plus en plus contraints.

La qualité d'un espace public est à prendre globalement, il faut cependant souligner que Trilport à l'instar de nombre de communes est en phase de renouvellement urbain, situation qui induit plusieurs conséquences : les opérations d'aménagement menées contribuent à rénover et embellir la ville lorsqu'elles sont terminées (enfouissement de réseaux, bâti totalement neuf, trottoirs confortables, nouveau mobilier urbain, plantations), mais en phase travaux elles accentuent l'image de désordre urbain (ex : ecoquartier, bords de Marne ...), enfin de véritables espaces en transition existent (en voie de mutation), sur lesquels il est difficile et délicat d'intervenir.

La réhabilitation du Centre-Ville est en cours avec l'appui de l'Établissement Public Foncier d'Ile de France pour les acquisitions foncières et l'agglomération du Pays de Meaux pour ce tout ce qui concerne la rénovation des façades, au titre de l'OPAH menée sur le territoire.

L'éco quartier contribuera à transformer tout un secteur aujourd'hui délaissé, notamment l'axe principal de la ville grâce à des alignement d'arbres, la création de pistes cyclables et de cheminements piétons confortables, ces aménagements donneront une image radicalement différente d'un secteur stratégique de la ville situé le long de l'ancienne Route Nationale 3, véritable « No man's land » aujourd'hui, sur lequel stationne les camions des convois exceptionnels

ANNEXE 6 : Les projets 2019

6. ANALYSE PAR ESPACE

PERTINENCE DE L'AMENAGEMENT PAYSAGER ET DE LA GESTION

Trilport s'est engagée dans la reconquête paysagère de son espace public. La stratégie déployée, graduelle et phasée, tient compte des contraintes rencontrées et des limites, notamment budgétaires, de la commune. Ce qui l'a mené à étaler dans le temps son plan d'action afin de progresser chaque année de manière cohérente, selon une stratégie bien établie :

- Le point de départ : relecture paysagère des différents espaces verts et équipements publics répartis dans la ville. Les jardiniers y diversifient essences et espèces, afin de constituer de véritables diffuseurs de biodiversité et d'améliorer l'attractivité de chaque site auprès des habitants.
- Les massifs et compositions sont toujours présents, spots indispensables au fleurissement de la ville. Ils ont été cependant retravaillés les uns après les autres, par l'apport d'arbustes, la multiplication des vivaces, le développement d'arbres plantés à proximité, accentuant l'intensité végétale du site et donnant plus de volume et de relief à la composition.
- Une nouvelle phase a été initiée en 2019, celle des alignements d'arbres, notamment sur les axes dédiés aux mobilités douces. La vocation de ces plantations est paysagère, elles contribuent à améliorer la signature végétale de la ville et sa biodiversité, mais le développement et la croissance future de ces arbres permettront de multiplier les espaces ombragés en cas de canicule.

La volonté des élus est évidemment de conforter, renforcer et accentuer le maillage vert dans la ville, notamment le long des principaux axes de circulation et les différents quartiers, afin que le fleurissement et la nature soient partagés par tous.

CRITERES SPECIFIQUES

Comment sont conçus l'aménagement et la gestion ?

- Parcs et jardins ?
- Jardins à vocation sociale et pédagogique
- Abords d'établissements publics : Mairie, écoles ...

- Cimetière
- Espaces sportifs
- Zones d'activités
- Espaces naturels
- Infrastructures de déplacement
- Maillage et coulée verte

PARCS ET JARDINS

PARC PONTON D'AMINCOURT



Ce poumon vert de la ville est à la fois un parc arboré et le lieu où se tiennent les manifestations principales de Trilport telles que la fête foraine, le marché de Noël, la fête de Pâques, les brocantes et le manège ponctuel. Ce qui explique que la partie sud ne soit pas aussi arborée, pouvant laisser un sentiment d'inachèvement. On y trouve également le monument aux morts ainsi que l'arbre du jumelage et le mémorial Ponton d'Amincourt.

PARC DE LA MERE GRAND



Inauguré il y a 2 ans, le « Parc de la Mère Grand est un trait d'union urbain entre une zone pavillonnaire et un ensemble locatif. Réalisé par un jeune paysagiste aidé d'élève du collège proche, il bénéficie sur 1,5 ha d'un écoulement naturel des eaux de pluie, et de gabions pour les insectes. Montant des travaux : 150.000€.

PARC DE LA VILLA BIA



Ce site abrite le Centre de loisirs du Petit Prince, la salle Saint Exupéry, et le pôle social de la ville. Son parc, vaste étendue gazonnée ponctué d'arbres de grande taille, accueille manifestations, concerts et côté rue, l'allée qui mène au pôle social est désormais fleurie et ponctuée de massifs

Le bâtiment Saint-Exupéry a une toiture végétalisée et l'eau de pluie est récupérée pour les toilettes.

PARC DE LA CHARMOYE



Lieu vert entre l'école de la Charmoye et les pavillons, le parc de la Charmoye accueille également un jeu pour les enfants.

ARBRE DU CHENE ROI



Le chêne planté au bout de cette rue annonce les parcours vers la forêt.

JARDINS A VOCATION PEDAGOGIQUE



Chacune des 2 écoles de Trilport possède son propre jardin pédagogique, animé par les enseignants avec le concours du service espaces verts de la ville.

LES ABORDS DES ESPACES PUBLICS



Des efforts importants sont consentis pour embellir les quartiers, et notamment autour des espaces publics. Voir en annexe la liste des commandes de fleurs de l'année, ainsi que l'ensemble de ce qui a été planté en 2019.

CIMETIERE



Il est en pleine mutation depuis la mise en œuvre du plan zéro phyto. Pour l'aménagement complet du lieu, il a été fait appel à un AMO assistant maître d'ouvrage. Les travaux ont commencé et déjà 7% des allées ont été végétalisées.

ESPACE SPORTIF



Véritable poumon vert de la ville, il offre des cônes de vues remarquables et uniques dans la région sur les coteaux environnants : plantations d'arbres, création de massifs constitués d'arbustes produisant des baies et de plantes vivaces mellifères

ESPACES NATURELS

FORET DOMANIALE



La forêt domaniale de Montceaux est une forêt publique domaniale présente sur la commune de Trilport. Gérée par l'ONF, elle offre la possibilité de promenades à pied, à vélo et à cheval et présente aussi un parcours santé

BORDS DE MARNE



De par son environnement privilégié Trilport offre un accès à la Marne. Des aires de pique-nique ont été aménagées, ainsi qu'une promenade au bord de l'eau pour un contact privilégié avec la nature.

CENTRE NAUTIQUE



Espace naturel menant à la Marne pour y pratiquer l'aviron. Un ponton a d'ailleurs été installé en 2018.

INFRASTRUCTURES DE DEPLACEMENT

POLE GARE



La gare de Trilport a débuté sa mue. En plus d'une gare routière, des places de parking en plus grand nombre seront créées dans un espace prenant en compte la proximité de la forêt afin de l'intégrer au mieux dans l'espace urbain en conservant sa spécificité rurale.

JARDINS FAMILIAUX



Les jardins de l'arc-en-miel sont situés en bord de Marne, sur une zone inondable. La mairie les met à disposition d'une association, Arc-en-miel, qui à son tour, met à disposition de ses adhérents des parcelles de 150 à 200 mètres carré. Toute neuve, l'association compte déjà 15 adhérents.

LES ESPACES PUBLICS

MAIRIE



Située en centre-ville, la mairie possède un parking zone bleue et blanche donnant accès aux commerces. La façade est fleurie.

EGLISE



Située en centre-ville, de l'autre côté de la départementale, l'église profite d'un parking et d'un aménagement paysager.

LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



Situé face au parc Ponton d'Amécour, le centre technique municipal accueille les services techniques, la serre municipale et la ruche pédagogique.

ÉCOLES

Ecole maternelle Andrée Chédid : le hêtre a été conservé lors de l'agrandissement de l'école.

Ecole primaire Jacques Prévert : animation d'un jardin pédagogique et d'une mare pédagogique.

L'école primaire et maternelle de la Charmoye est située au nord de la commune, dans une zone pavillonnaire et comprend un parc arboré sur l'arrière et un jardin pédagogique.



7. LA VISITE DU JURY

CIRCUIT

1. Départ Mairie
2. Rue Saint Fiacre, Ateliers : récupération d'eau, ruche pédagogique,
3. Parc : arboretum (réalisation 2019)
4. Sente Groupe Prévert (réalisation 2019)
5. Ecole Andrée Chedid
6. Rue De Lassus / Place Haendel : Végétalisation de la place (projet 2019)
7. Rue du Bout cornet prolongé / Rue Lucie Aubrac : lotissement TAM et ses plantations (réalisations 2019)
8. Rue des vignes : Complexe sportif (végétalisation)
9. Rue de Montceaux et rue du Presbytère : bords de Marne / Jardins familiaux
10. Rue Joffre : Place de l'église
11. Rue Saint Fiacre / Aveline / Rue du Général de Gaulle : sente gare
12. Rue du Chêne au Roi : espace vert (réalisation 2019)
13. Cimetière : allées engazonnées et projet 2019
14. La Charmoye : espaces verts et sentes
15. Rue du Bac
16. Retour Mairie

8. ANNEXES

1 : 20 ANS DE NATURE EN VILLE

1997 : 1ère fleur au Concours Régional des Villes Fleuries

2000 : 2ème fleur au Concours Régional des Villes Fleuries

Voici un rapide retour de la période 2008/2019, afin de mesurer le chemin parcouru, considérable pour une commune de la taille de Trilport.

2008 : Trilport remporte le 1er prix départemental du Concours des villes fleuries, inaugure le gymnase de la Noyerie qui présente la particularité de respecter les normes HQE et devient lauréat de l'appel à projet de la Région Ile de France « Nouveaux Quartiers Urbains ».

2009 : Arrêt du traitement phytosanitaire sur les espaces publics, inauguration du bâtiment périscolaire de la Charmoye (respectant les 14 cibles du référentiel HQE), la ville est lauréate du prix national « l'Art Urbain » de la fondation Robert Auzelle (prix « respect de l'environnement »).

2010 : Acquisition du premier véhicule utilitaire électrique, lancement du paillage chanvre pour les massifs, élaboration d'un plan de gestion différenciée des espaces verts, élaboration d'un livret des « écogestes » pour les services.

2011 : Lancement de l'éco quartier de l'Ancre de lune, Trilport est lauréat de l'appel à projet de l'ADEME Ile de France (Approche Environnementale de l'Urbanisme ou AEU).

2012 : L'Ancre de lune fait partie des 16 écoprojets au niveau national, retenu par le Ministère de l'Environnement pour tester le nouveau label « Eco Quartier ».

2013 : Inauguration du Parc Urbain de la Mère Grand, réalisée avec la collaboration de l'Agence des Espaces Verts.

2014 : Acquisition de deux nouveaux véhicules électriques.

2015 : L'école primaire Jacques Prévert obtient le 2ème niveau du label E3D (éducation au Développement Durable) avec pour axe principal le développement de la biodiversité autour du jardinage et du végétal.

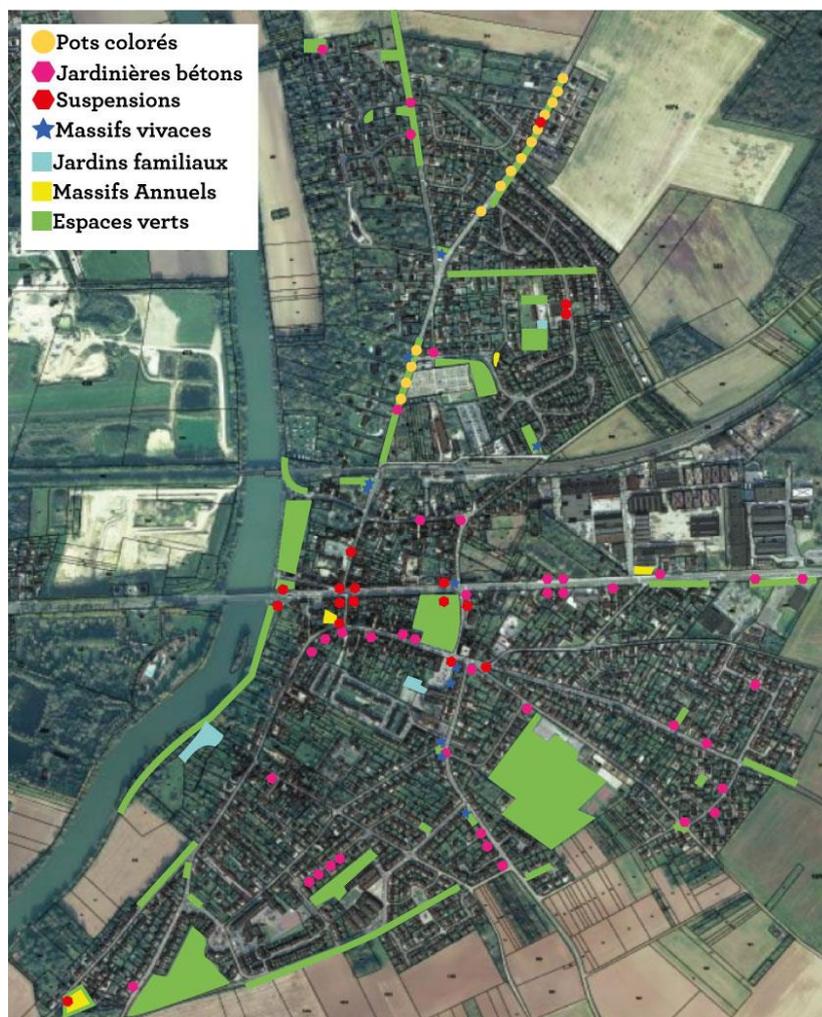
2016 : Inauguration du Parc Urbain de la Mère Grand, réalisé avec la collaboration de l'Agence des Espaces Verts.

2017 : L'Ancre de lune fait partie des 16 écoprojets au niveau national, retenu par le Ministère de l'Environnement pour tester le nouveau label « Eco Quartier ».

2018 : création de l'espace vert du Chêne Roi, inauguration de la ruche et de la mare pédagogique

2019 : création d'un arboretum accessible sur internet, aménagement d'un parc de stationnement et d'un cheminement piétonnier menant aux bords de Marne, création de jardins familiaux, lancement de la rénovation du cimetière et végétalisation de la placette de la Mère Grand, réalisation d'un cheminement piétonnier végétalisé menant au Groupe Scolaire Prévert.

2 : CARTE DU MAILLAGE VEGETAL DE TRILPORT



L'ESAT, PARTENAIRE VERT ET PROJET SOCIAL

La ville de Trilport et l'Établissement de Service et d'Aide par le Travail « les Ateliers de l'Ambrésis» de Villepinte ont signé un partenariat en 2015.

Cette structure d'accueil de jour spécialisée dans la prise en charge des déficiences mentales met ainsi à disposition 6 travailleurs handicapés et 1 moniteur 20 jours par an (3j/mois de mars à mai et septembre à octobre ; 1j/mois de juin à août et en novembre-décembre) pour un contrat de 17.800€ HT.

Une démarche solidaire dans une logique « gagnant-gagnant ».

LISTE DES ESSENCES ET ESPECES 2019

CHIFFRES CLES 2019

650 m2 de massifs

5 170 plants annuelles, 600 pensées, 1484 plants en suspension, 865 pieds de vivaces

8 massifs annuels et 10 pots de couleurs vives de gros diamètres, abritant des graminées de saison

15 massifs vivace

85 suspensions, 80 jardinières (béton)

Arbres déjà plantés (l'année n'est pas finie)

8 Fraxinus ornus « aries peter »

2 Gleditsia triacanthos inermis sunburst

4 Sorbus aucuparia

1 parotia persica

5 : Chronologie « Ancre de lune »

FOCUS SUR L'ANCRE DE LUNE

L'ancre de lune

un éco-quartier pour Trilport

Clé de voute de la démarche initiée par les élus, l'éco quartier de l'Ancre de lune. Ce projet d'aménagement est non seulement majeur pour la ville mais également pour le territoire.

Ce projet fait déjà référence puisqu'il a obtenu le label national des éco quartiers comme ceux de la Région Ile de France (Nouveaux Quartiers Urbains et Quartier Écologique et Innovant).

CHRONOLOGIE

2009 : Lauréat de l'appel à projet de la Région Ile de France des «Nouveaux Quartiers Urbains». Trilport est la plus petite ville lauréate.

2011 : Lauréat de l'appel à projet de l'ADEME Ile de France sur l'Approche Environnementale de l'Urbanisme.

2013 : L'Ancre de lune est un des 12 éco quartiers européens sélectionné par l'ARENE Ile de France dans le Guide d'expériences européennes des quartiers durables réalisé en 2013.

2016 : L'éco quartier de Trilport se voit attribuer le label national (niveau 2) décerné par l'État et la même année c'est un des premiers lauréats de l'appel à projet de la Région Ile de France des «100 Quartiers Écologiques et Innovants» (seul Seine et Marnais).

2019 : début des travaux de la ZAC

6 : REALISATIONS ET PROJETS 2019

REALISATIONS

- Sente de la gare
- Espace vert du chêne Roi
- Végétalisation de la sente piétonnière du Groupe scolaire Prévert
- Placette Mère Grand
- Bords de Marne

PROJETS

- Cimetière
- Eco quartier : rue Saint Jean

7 : DOCUMENTS DE PROMOTION

Vidéos sur youtube Trilport

8 : LOGISTIQUE ET MOYENS DEPLOYES

CHIFFRES CLES

600 m2 de massifs

5 650 annuelles, 500 pensées

1173 plants en suspension

820 pieds de vivaces

12 massifs annuels

15 massifs vivaces

61 suspensions

110 jardinières

15 arbres plantés

LISTE DES ESPECES ET ESSENCES UTILISEES

Désignation	Qté.
FOURITURE DE FLEURS ESTIVALES SUSPENSIONS MICRO MOTTE 2019	
LIVRAISON SEMAINE 14	
BEGONIA DRAGON WING ROUGE	184
BIDENS PIRATES PEARL	184
CALIBRACHOA SUPERBELLS PROMEGRANDE PUNCH	82
GERANIUM COSTA DAURADA SINGLE RED	450
LOBULARIA SNOW PRINCESS	82
PETUNIA CRAZYTUNIA CHERRY CHEESECAKE	184
PETUNIA NIAGARA SANTHAL	164
SURFINIA WHITE	82
VERVEINE SUN MALICE	82
TOTAL	1494

Désignation	Qté.
COMMANDE DE VIVACES ET GRAMINEES 2019 POTS DIAMETRE 10	
LIVRAISON SEMAINE 14	
ACHILLEA TERRACOTTA	30
AGAPANTHE VALLEE DE LA LOIRE	15
ALCHEMILLA ERYTHROPODA	20
ALLIUM MILLENIUM	10
AQUILEGIA BLUE STAR	10
AQUILEGIA VIRIFLORA	10
AQUILEGIA VULGARIS	10
ARNICA MONTANA	10
ASTER ERICOIDES 'BLUE WONDER'	10
ASTER TONGOLENSIS	10
ASTROMERIA GARDEN SUMMERTIME	30
BUPHTALMUM SALICIFOLIUM JAUNE (ŒIL DE BŒUF)	15
CANTAUREA MONTANA	15
CATANANCHE CAERULEA (CUPIDON BLEU)	10
CERATOSTIGMA PLUMBAGINOIDES	30
COREOPSIS VERTICILLATA GRANDIFLORA	10
CRASPEDIA GOLD BEAUTY	20
CROSCOMIA LUCIFER MONTBRELIA	20
ECHINOPS RITRO	10

ERIGERON KARVINSKIANUS	20
ERYNGIUM ALPINUM	10
EUPHORBIA GRIFFITI FIRE GLOW	20
EUPHORBIA MYRSINITE	30
EURYOPS PECTINATUS	10
GAURA LINDHEIMERI 'CORRIE GOLD'	20
GERANIUMS ROZANNE	20
HELENIUM SEPTEMBER FUCHS	15
HELIOPSIS HELIANTHOIDES SCABRA	15
HEUCHERE AUTUMN LEAVES	10
HEUCHERE BERRY SMOOTHIE	10
HEUCHERE CREME BRULEE	10
INULA HOOKERI	10
JACOBINIA SUBERECTA	30
KNIPHOFIA WREXHAM BUTTERCUP	10
LYCHNIS CORONARIA	10
LYSIMACCHIA CANDELA	15
MALVA MOSCHATA ROSE	10
NEPETA SIBIRICA	10
PAPAVER ORIENTAL ROUGE	10
PENNISSETUM ALOPECUROIDES	90
PENSTEMON PINIFOLIUS	10
PHLOMIS FRUCTCOSA	15
POTENTILLA TONGUEI	10
RUDBEKIA NITIDA AUTUMN GLORY JAUNE	10
SALVIA CARADONNA	20
SAUGE CERA POTOSI	10
SAUGE HOTLIPS	10
SCABIEUSE GRAMINIFOLIA	10
STACHYS LANATA BLANC	15
TANACETUM VULGARIS ISTA GOLD	15
TELEKIA SPECIOSA	10
TULBAGIA VIOLACEA	15
UNCINIA UNCINIATA	10
VALERIANE CENTRANTHUS RUBER	15
VERVEINE BONARIENSIS BLEU VIOLET	10
	TOTAL
	865
	Désignation
	Qté.
COMMANDE DE FLEURS ANNUELLES 2019	
LIVRAISON SEMAINE 21	
AGASTACHE CANA HEATHER QUEEN	50
AGASTACHE JUBILEE	30

AGASTACHE VILLE DE BOURG LA REINE YELLOW	20
ANTHEMIS BUTTERFLY YELLOW	20
ASTROMERIA GARDEN INDIENS SUMMERS	20
BEGONIA SEMPERFLORENS SIMPLE HAUT STARA F1 SCARLET	100
BEGONIA SEMPERFLORENS SIMPLE HAUT STARA F1 WHITE	200
BEGONIA DRAGON WING ROUGE	30
BIDENS GOLD DUST	50
BIDENS PIRATES DAWN STAR	50
BIDENS PIRATE'S PEARL BLANC	100
BIDENS SUNRISE STAR	50
CALIBRACHOA SUPERBEL LEMON SLICE	25
CALIBRACHOA SUPERBELS BANANA CHOCOLATE	20
CLEOME HELEN CAMPBELL WHITE	20
CLEOME SENORITA CAROLINA (ROSE)	30
COLEUS ELECTRIC LIME	45
COLEUS KONG	100
COREOPSIS HYBRIDE PINEAPPLE PIE	50
COSMOS ASTROSANGUINUM CHOCAMOCHA	50
COSMOS SULFUREU TANGO	20
CYPRESUS PAPYRUS DU NIL	10
DAHLIA HAPPY DAYS YELLOW	50
DAHLIA HARLEQUIN EN MELANGE	100
EUPHORBE DIAMANT STAR	160
GERANIUM LIERRES SIMPLE DECORA PAC DREDEN	50
GERANIUM LIERRES SIMPLE DECORA RED IMPERIAL	50
GOMPHRENA FIREWORKS	50
HELENIUM DAKOTA GOLD	150
IMPATIENS WALLERIANA DEZIRE F1 MIX	100
IMPATIENS WALLERIANA DEZIRE F1 RED	60
IMPATIENS WALLERIANA DEZIRE F1 LAVANDER SPLASH	160
IMPATIENS WALLERIANA DEZIRE F1 WHITE	160
IPOMEE ILLUSION EMERALD LACE	20
IPOMEE ILLUSION MIDNIGHT LACE	20
IRESINE BLAZING LIME VERT	50
ISOTOMA LAURENTIA GERMINI F1	160
MUFFLIER SONNET F1 MIX	100
ŒILLET DINDE TRIPLOIDES ZENITH F1 ORANGE	50
PENNISSETUM MACROUM	20
PENNISSETUM VILLOSUM	30
PETUBRACHOA SUPERCAL TERRACOTTA	20
PETUNIA GRANDIFLORA PARADE F1 SKY BLUE	200
PETUNIA GRANDIFLORA PARADE F1 MIX	100
PETUNIA GRANDIFLORA PARADE F1 PLU ROSE PINK	160
PETUNIA GRANDIFLORA PLUS BLEU	40

PETUNIA INDIANS SUMMERS	250
PETUNIA MULTIFLORA SOPHISTICA LIME GREEN	160
PETUNIA MYSTICAL PHANTOM	160
PETUNIA NIAGARA BOREAL	20
PETUNIA NIAGARA CHAGAL	20
PETUNIA NIAGARA SKAI	20
PETUNIA PICASSO IN PINK	20
PLECTRANTHUS CILIATUS YELLOW	30
ROSE DINDE PERFECTION F1 JAUNE	50
RUDBEKIA HIRTA AUTOMNM COLORS	100
RUDBEKIA HIRTA PRAIRIE SUN	20
SANVITALIA POWERBINI	20
SAUGE MYSTIC SPIRITS	40
SAUGE ULIGINOSA BLUE	10
SCABIEUSE ATROPURPUREA SUMMER NIGHT	50
STROBILANTE PERSIAN SHIED	50
SUNPATIENS VIGOUROUS MAGENTA	50
SURFINIA AMETHYST	20
SURFINIA SWEET PINK	20
TABAC MUTABILIS MARSHMALLOW	30
TABAC PERFUME F1 LIME	150
TABAC PERFUME F1 MIX	100
TABAC PERFUME F1 RED	40
TAGETES GOLD MEDAL	30
TAGETES SIGNATA MARIGOLD LEMON GEM	60
TITHONIA ROTUND GOLDFINGER	10
TOURNESOL SONGA	10
TREFLES REPENS QUADRIFOLIUM PURPUREUM	160
VERVEINE MAGELANA LILAC	160
VERVEINE SUN EPICE	20
VERVEINE SUN JERICO	20
VERVEINE SUN KASHMIR	20
ZINIA ELEGANS ZEN F1 MIX	100
TOTAL	5170
COMMANDE DE FLEURS BISANNUELLES 2019 LIVRAISON SEMAINE 41	
PENSEES MATRIX MELANGE F1 EPICE MIX	600

Annexe 9



Cet écoquartier porté par la ville de Trilport depuis l'origine, outre la ZAC attribuée à Grand Paris Aménagement comprend un Pôle Gare, un lot de 24 logements livrés en 2018 et un secteur actuellement à l'étude destiné à accueillir une résidence seniors de 25 logements individuels. L'Ancre de lune a reçu en 2016 le label national des écoquartiers et a été le lauréat de deux appels à projets régionaux : « Les Nouveaux Quartiers Urbains » (2009) et les « Quartiers Écologiques et Innovants » (2016). L'urbaniste ayant réalisé le plan masse du projet de Grand Paris Aménagement est Françoise Hélène Jourda, c'est son agence qui suit depuis le projet (JAP). La partie paysagère est conçue par l'agence Babylone

Dates clés

2009 : Trilport est la plus petite ville d'Ile de France lauréate du concours de la Région Ile de France des « Nouveaux Quartiers Urbains »

2013 : Désignation de Grand Paris Aménagement et de l'architecte-urbaniste

2016 : L'éco quartier de l'Ancre de lune reçoit le label national des éco quartiers et devient le premier lauréat seine et marnais de l'appel à projet de la Région Ile de France « Quartier écologique et innovant »

2018 : Démarrage des travaux de la ZAC

2019 : Pose de la première pierre

2020 : Livraison des premiers logements de la Première phase de la ZAC

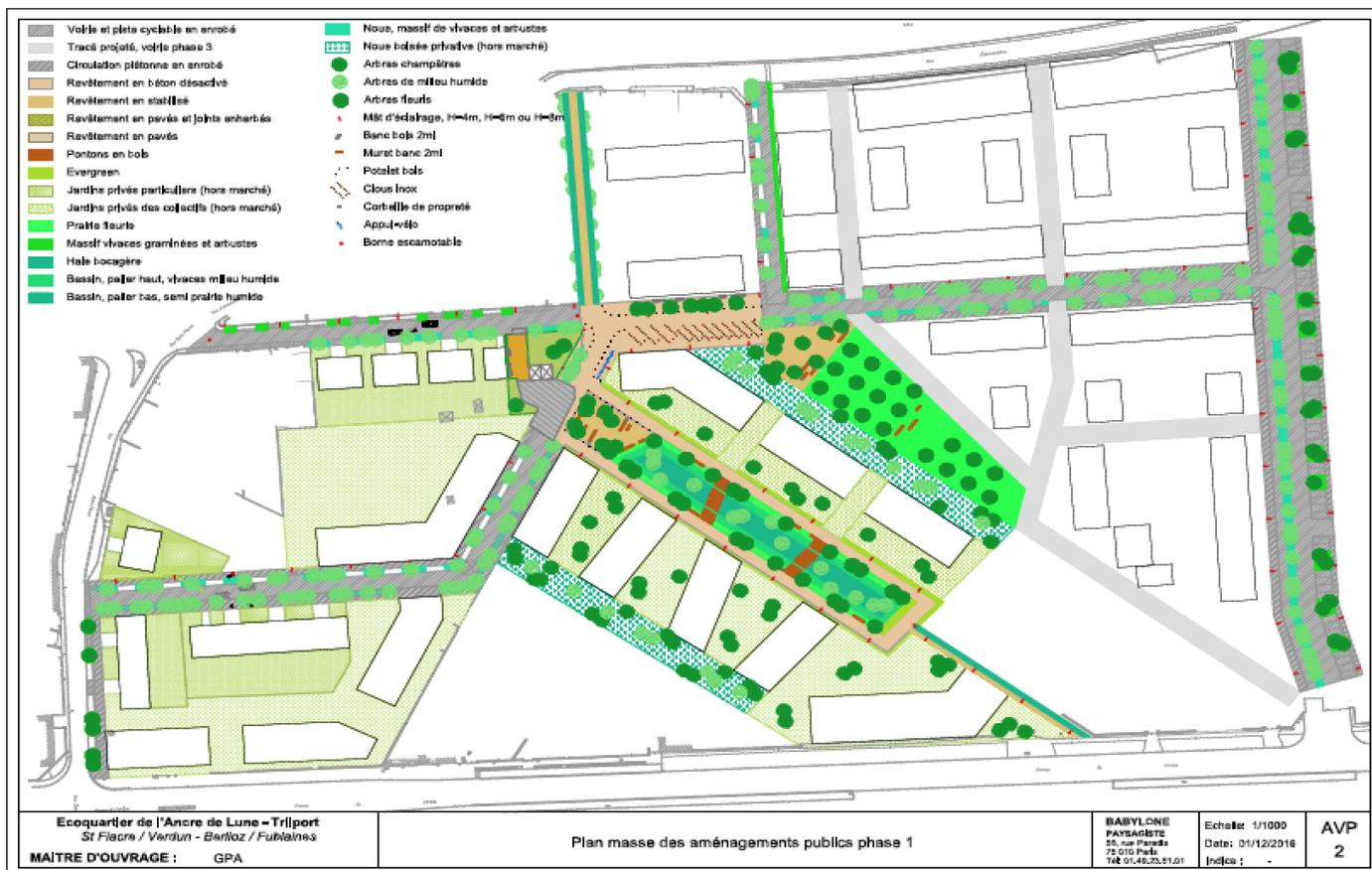
Liens

ZAC de l'Ancre de lune : <http://www.lancredelune-trilport.fr>

Jourda Architecte : <http://jourda-architectes.com/projet.php?code=trilport>

Babylone : <http://www.agencebabylone.fr/>

Plan de l'Ancre de lune :



la partie paysagère s'étendra également tout au long de la D 603 : création d'une piste cyclable bordée d'un alignement d'arbres

Rappel du principe d'aménagement

Dans un esprit d'approche écologique, visant conforter et à développer la biodiversité, conformément aux enjeux identifiés en phase diagnostic, les voiries sont bordées non pas de simples arbres d'alignement mais de petits «bosquets forestiers» insérés dans des noues.

De la taille d'une place de parking au minimum, se sont de petits «morceaux» de nature (chênaie-charmaie qui constitue l'écosystème forestier se développant spontanément dans le secteur) le long des circulations.

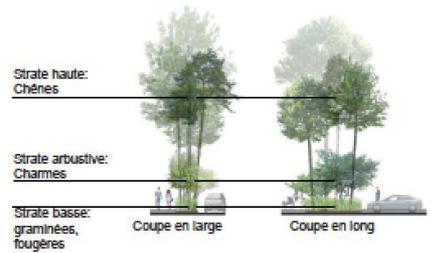
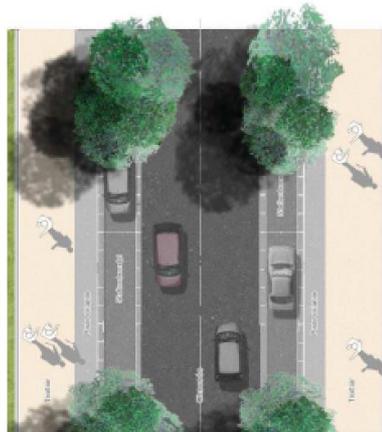
Ils sont composés des trois strates propres à la chênaie-charmaie, traitées en «taillis sous futaie»:

La strate haute, dite «dominante», avec les chênes qui constituent la futaie;

La strate intermédiaire, dite «dominée», avec les charmes qui constituent le taillis;

La strate basse de fougères, graminées et bulbes, qui constitue le sous-bois.

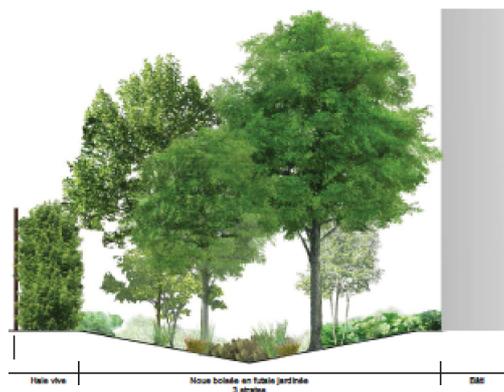
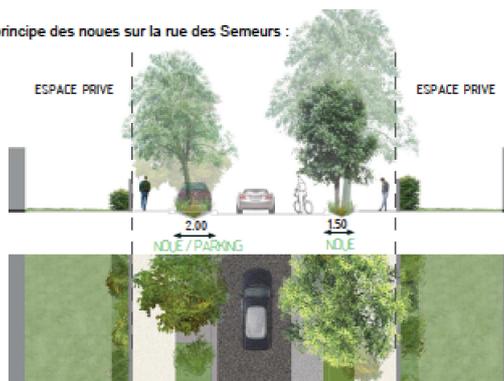
Ce sont des essences à feuilles caduques permettant de créer de l'ombre sur l'espace public en été, tout en optimisant les apports solaires en hiver.



4. LA GESTION AÉRIENNE DES EAUX DE PLUIE

4.3 Les noues

principe des noues sur la rue des Semeurs :



Les noues en bordure de voirie

En accompagnement des voiries, des espaces plantés permettant de recueillir les EP sont aménagés. D'une profondeur de 40cm, les noues ont un rôle de transport des EP vers leur point de collecte ou vers les canalisations enterrées.

En fonction des besoins des drains sont ajoutés sur certaines noues pour palier aux épisodes pluvieux intenses.

La palette végétale prévue sur les noues est composée de végétaux semi-humide, des 3 strates (arborées, arbustives et herbacées) permettant de supporter des conditions de submersion temporaire et des conditions plus sèches notamment en plein été.

Les noues boisées sur parcelles privées, conseil d'aménagement

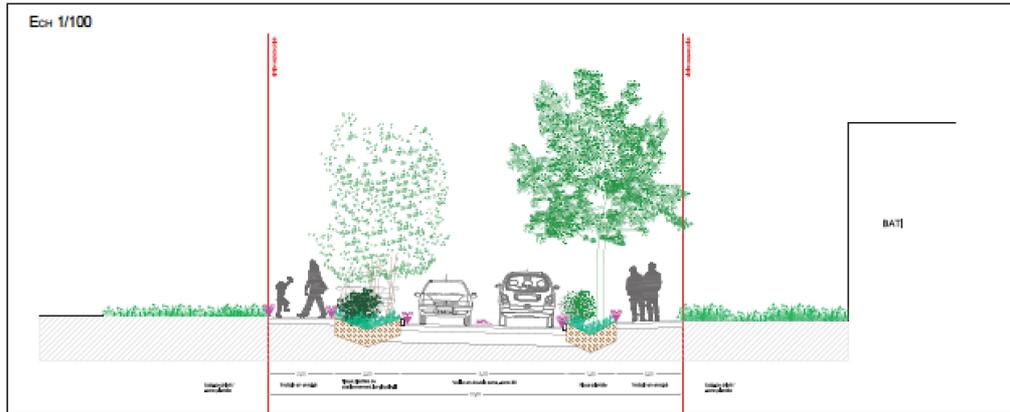
De part et d'autre des parcelles bordant l'allée des Maraîchers, des écrans boisés s'étendent sur une largeur de 10.00 m. Ils sont constitués de l'assemblage de deux dispositifs, une noue boisée et une futaie jardinée.

La noue recevant une quantité d'eau pluviale relativement restreinte et n'étant pas inondée en permanence, elle peut faire l'objet de plantations d'arbustes et arbres de milieu semi-humide (*fraxinus ornus*, *salix caprea*, *Quercus palustris*, *betula pendula*...) capables de supporter les écarts d'hygrométrie de ce type d'espace.

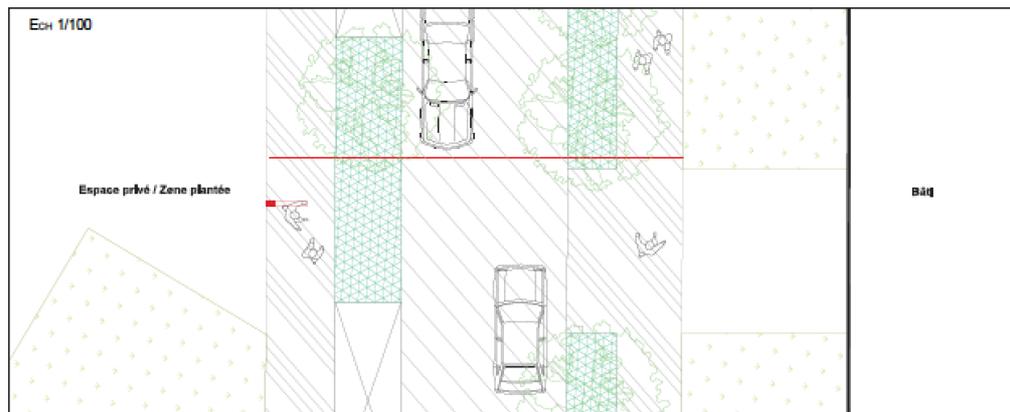
La strate basse est également plantée de vivaces (*carex acutiformis*, *Astilbe sinensis*, *Eupatorium maculata*, *Iris siberica*, *Carex grayi*, *Ajuga reptans*, *Euphorbia palustris*...).

Une haie vive (*Carpinus betulus*, *Ligustrum sinensis*, *Cornus alba*, *Eleagnus*, *Spirea*, *Cotoneaster francheti*, *Photinia*...) vient marquer la limite avec la rue et viendra rapidement « avaler » la clôture en treillis soudé dans le végétal.

3. LES TYPOLOGIES DE VOIRIES ET PLACETTES



Rue des Semeurs
Phase 1
Voie en double sens de circulation
Zone 30



Ecoquartier de l'Ancre de Lune - Triport - Agence Babyloné - 2 décembre 2016 - phase AVP p. 20



6. LA PALETTE VÉGÉTALE

6.1 La palette végétale des massifs sur placette et voirie

Sur l'ensemble du quartier St Fiacre / Verdun et Berlioz / Fublaines, la palette végétale se rapproche au maximum des écosystèmes environnants. Une majorité de plantes locales est plantée, permettant de s'adapter parfaitement au sol et aux conditions climatiques de Trilport. Les massifs en bordure de voirie et placette s'inspirent de la chênaie-charmaie, un groupement forestier que l'on retrouve naturellement dans la région.

ARBRES :

les arbres-tige



Quercus robur
Chêne pédonculé



Carpinus betulus
Charme

les petits arbres en cépées :



Acer campestre



Prunus avium



Sambucus nigra



Corylus avellana

ARBUSTES :



Rosa canina



Ligustrum vulgare



Lonicera xylosteum

6. LA PALETTE VÉGÉTALE

6.1 La palette végétale des massifs sur placette et voirie

LA STRATE BASSE :

les vivaces / graminées / fougères :



Euphorbia amygdaloides



Asplenium scolopendrium
Fougère scolopendre



Polypodium vulgare



Artemisia vulgaris
persistant - 0.55m



Narcissus sp.
0.5m - Flor 04-05



Luzula sylvatica



Polystichum setiferum



Stipa pennata



Anemone sylvestris



Achillea millefolium



Helleborus foetidus



Acanthus mollis

les couvre-sol :



Vinca minor
Petite pervenche



Hedera helix
persistant



Gallium odoratum
Gaillet odorant

6. LA PALETTE VÉGÉTALE

6.2 La palette végétale du bassin et des noues

Les noues en bordure de voirie et le palier haut du bassin d'orage sont plantés d'un massif de milieu semi-humide, composé de 3 strates de végétation, arbres, arbustes et strate basse. Les plantes de milieu semi-humide supportent une submersion temporaire et un climat plus sec en plein été. Dans le palier bas du bassin d'orage, un semi de prairie humide sera semé, il est composé d'un mélange de graminées, de vivaces et d'annuelles permettant d'assurer un fleurissement la première année.

ARBRES :

les arbres-tige ou en cépées



Aulus glutinosa
Aulne glutineux



Salix alba
Saule blanc

ARBUSTES :



Salix purpurea



Salix aurita



Salix cinerea

LA STRATE BASSE :

les vivaces / graminées / bulbes :



Iris pseudacorus
Iris des marais



Lysimachia vulgaris



Lythrum salicaria



Deschampsia cespitosa



Carex pendula



Festuca pratensis



Epilobium angustifolium



Panicum pratense



Digitalis purpurea

6. LA PALETTE VÉGÉTALE

6.3 La palette végétale du verger

L'espace du verger est installé en phase 3. Il est constitué de petits arbres fruitiers diversifiés, pommier, poirier, cerisier, noyer, plantés sur un semi de prairie fleurie. Sur cette zone, des nichoirs destinés à des espèces ciblées peuvent être installés. Grâce à la floraison et la fructification des arbres et de la prairie, le verger constitue un ensemble mellifère attirant insectes et oiseaux tout au long de l'année.

ARBRES :



Juglans regia
Noyer



Pyrus sp.
Poirier



Malus sp.
Pommier



Prunus cerasus
Cerisier

PRAIRIE FLEURIE :



Mélange de type prairie naturelle de chez Ecosem ou équivalent, avec une composition de variétés vivaces et annuelles

